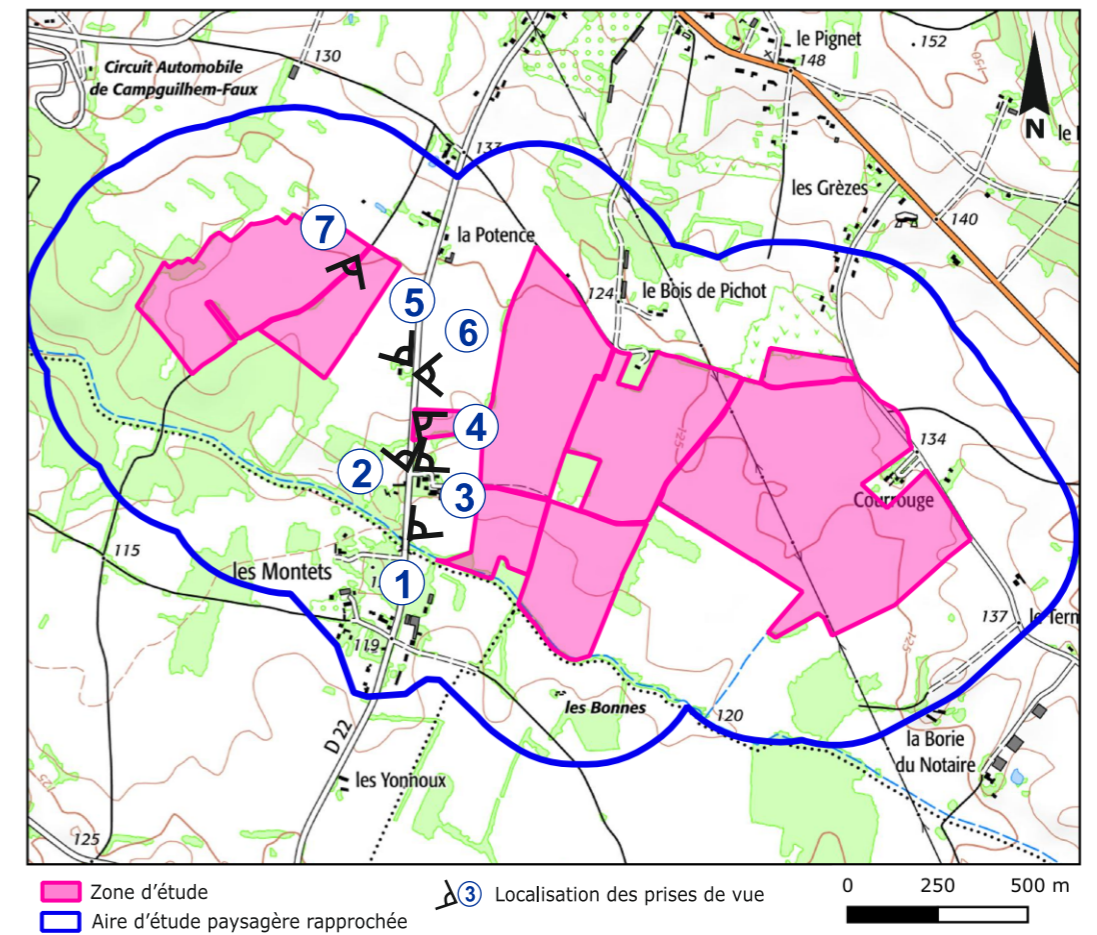
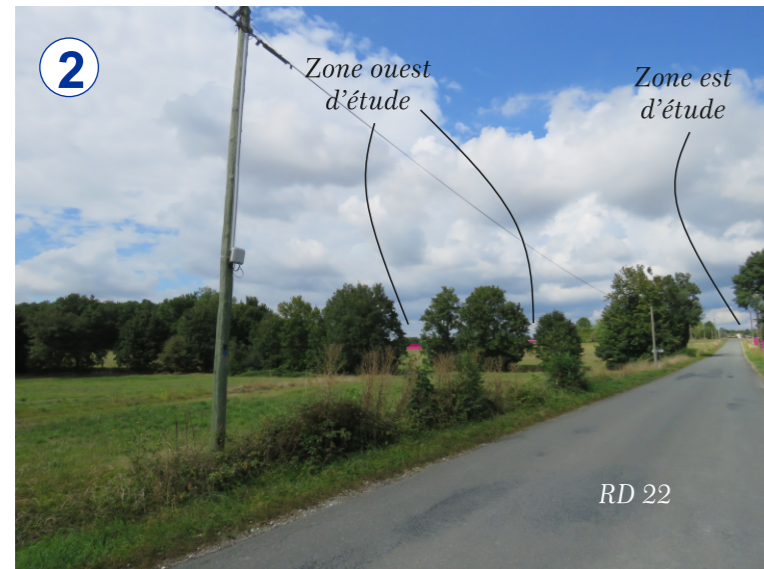
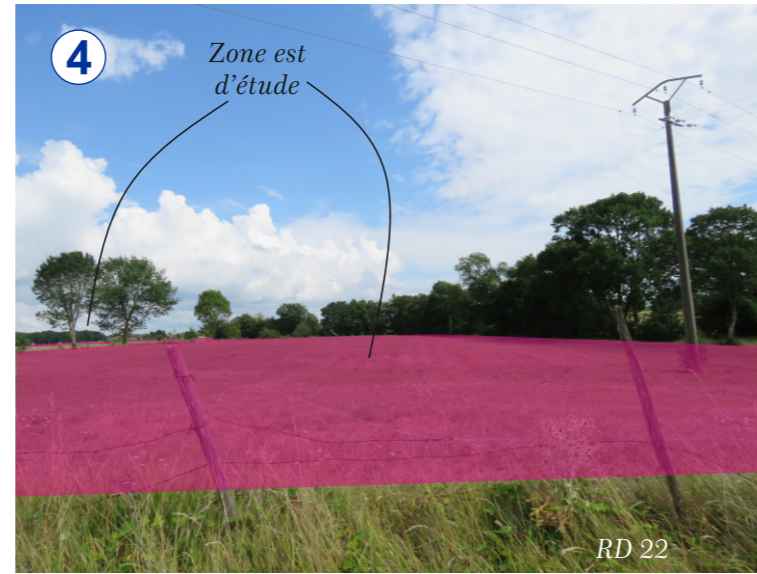
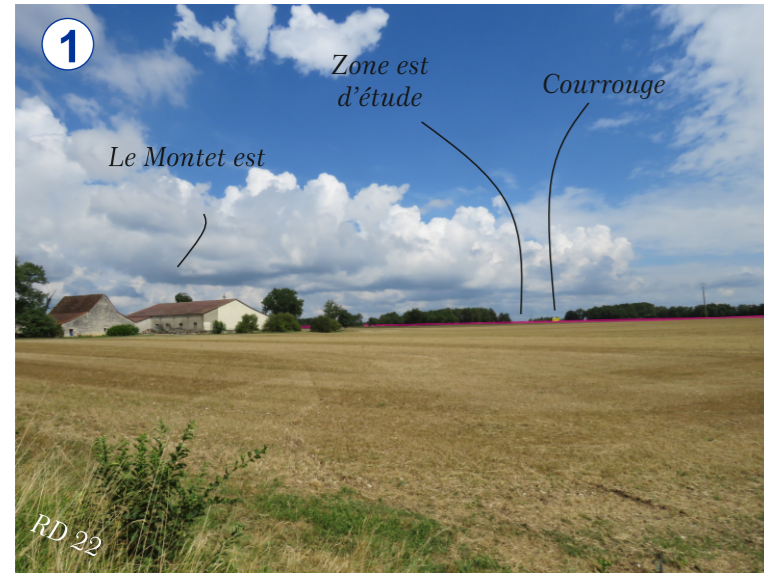
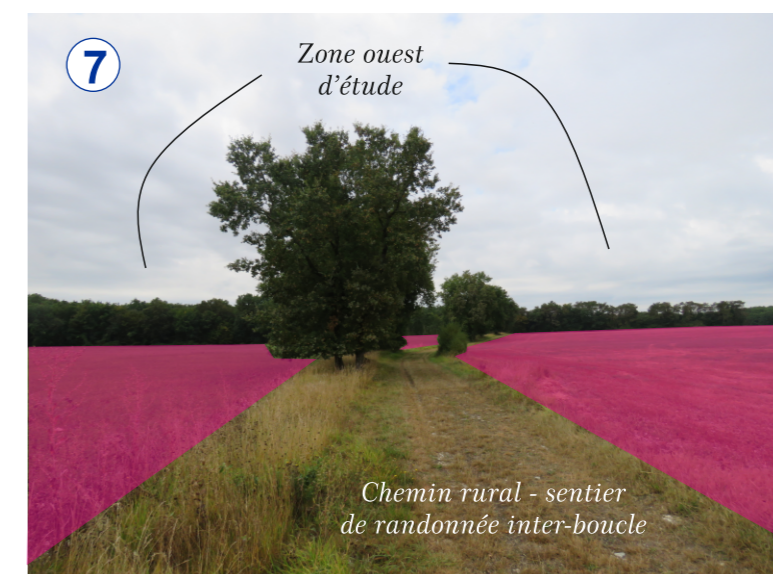


## Perceptions visuelles depuis l'aire d'étude rapprochée (1/3)



- ① Vue depuis la RD 22 au sud-ouest du lieu-dit « Le Montet est » en direction du nord-est
- ② Vue depuis la RD 22 au sud-ouest du lieu-dit « Le Montet ouest » en direction du nord-ouest
- ③ Localisation des prises de vue
- ④ Vue depuis la RD 22 en direction de l'est
- ⑤ Vue depuis la RD 22 au sud-est du lieu-dit « La Potence » en direction de l'est

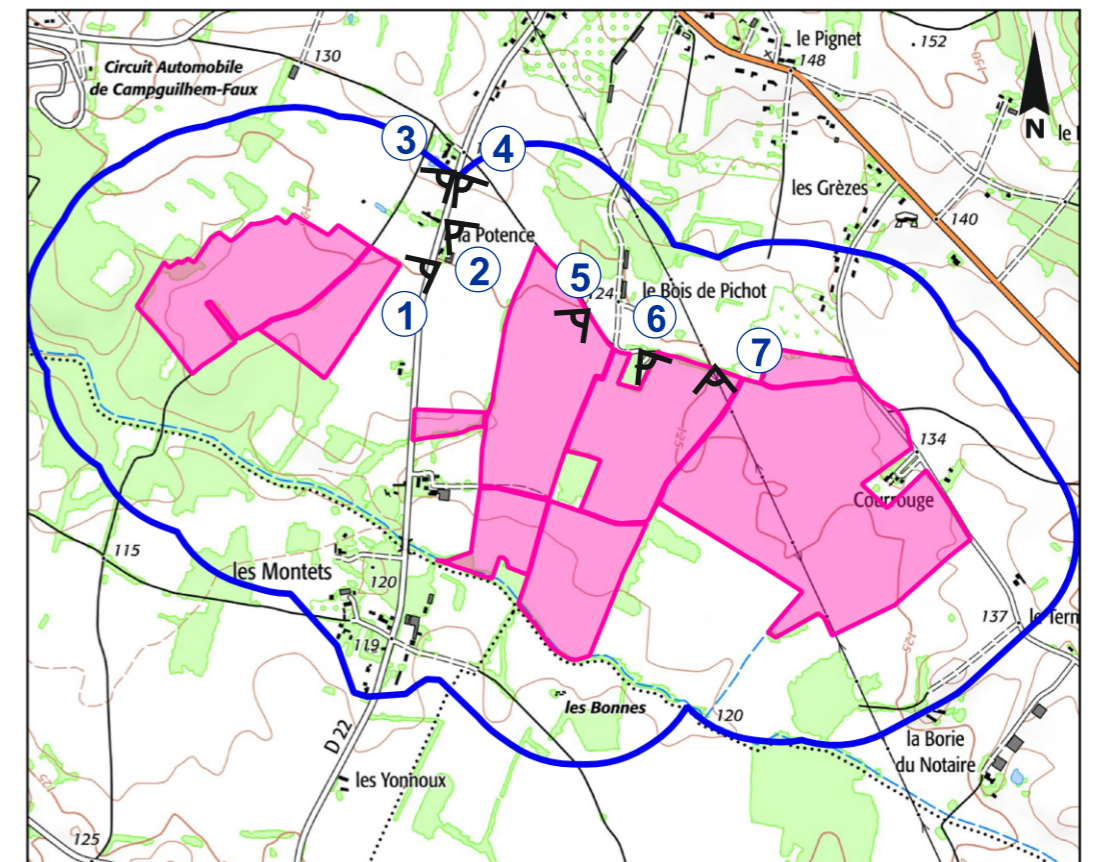
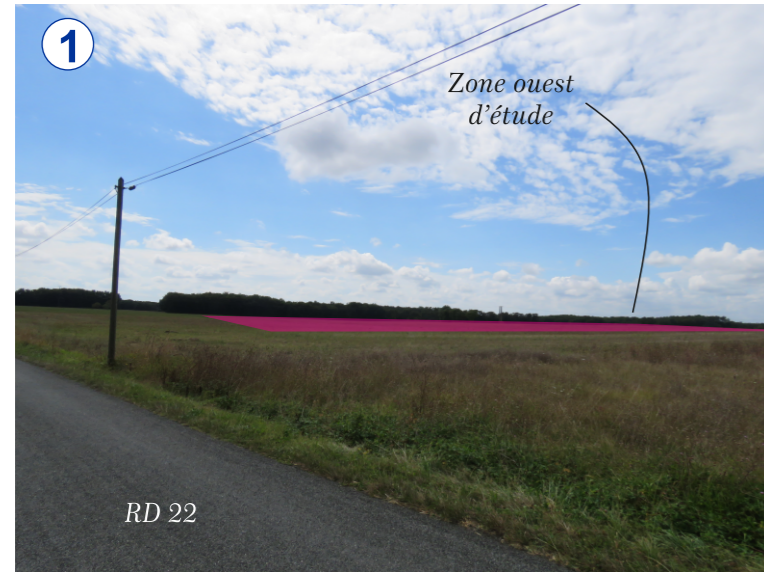


Vue depuis la RD 22 au sud-ouest de lieu-dit « Le Montet est » et au sud-est du « Montet est » en direction du nord-est

Vue depuis la RD 22 au sud-est du lieu-dit « La Potence » en direction du nord-ouest

Vue depuis le chemin rural au sein de la zone ouest d'étude en direction du sud-ouest

## Perceptions visuelles depuis l'aire d'étude rapprochée (2/3)



- Zone d'étude  
■ Aire d'étude paysagère rapprochée  
3 Localisation des prises de vue
- 1 Vue depuis la RD 22 au nord-ouest du lieu-dit « Le Montet est » en direction du sud-ouest
  - 2 Vue depuis la RD 22 au nord-est du lieu-dit « La Potence » en direction du sud-est
  - 3 Localisation des prises de vue
  - 4 Vue depuis la RD 22 au nord-est du lieu-dit « La Potence » en direction du sud-est
  - 5 Vue depuis le chemin rural- sentier de randonnée « La boucle Falloise » au nord-est du lieu-dit « La Potence » en direction de l'est
  - 6 Vue depuis le chemin rural- sentier de randonnée « La boucle Falloise » au nord-est du lieu-dit « La Potence » en direction de l'est
  - 7 Vue depuis le chemin rural- sentier de randonnée « La boucle Falloise » au nord du lieu-dit « Le Montet est » en direction du sud-ouest



Vue depuis la RD 22 au nord-est du lieu-dit « La Potence » en direction du sud-est

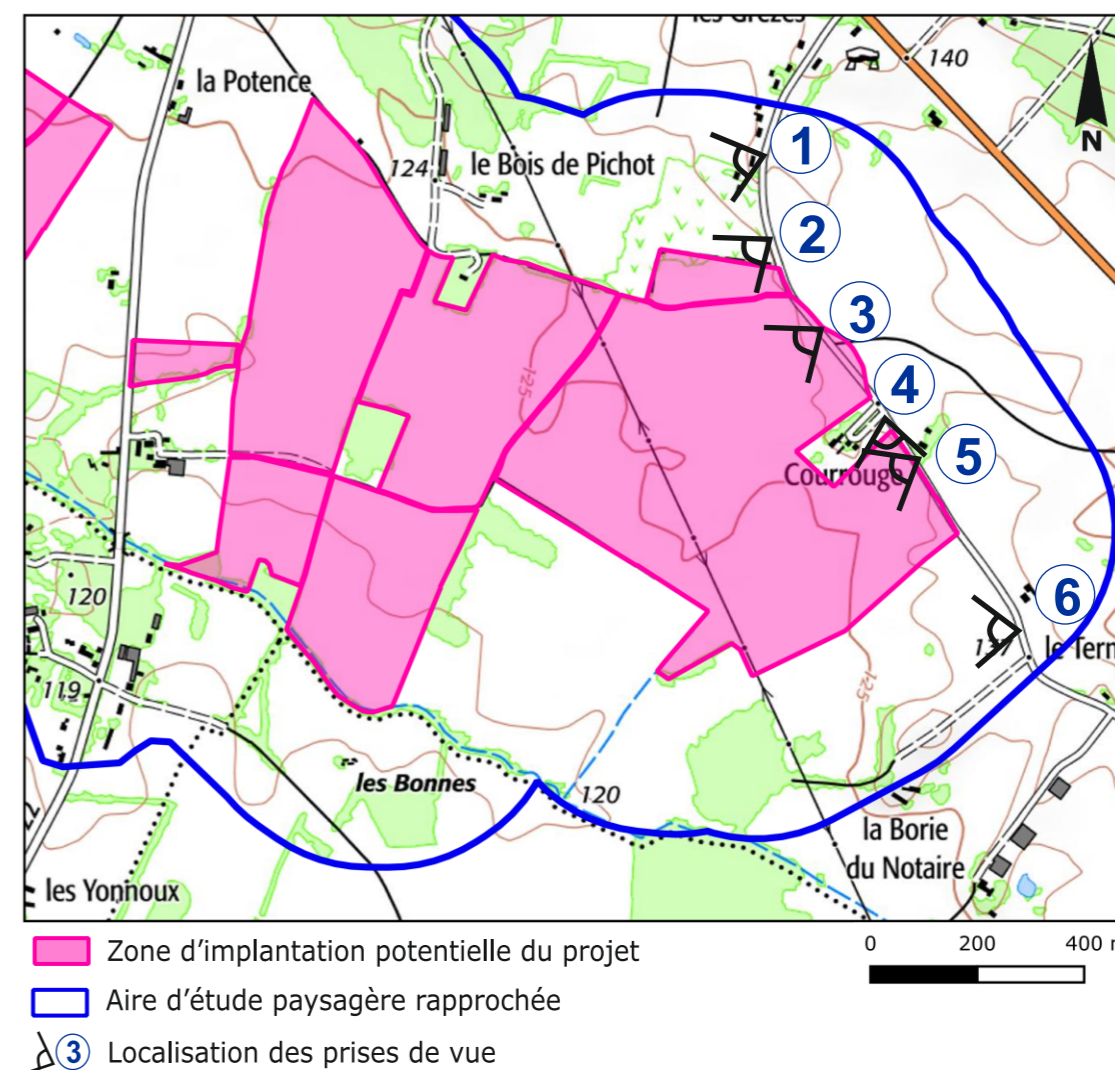
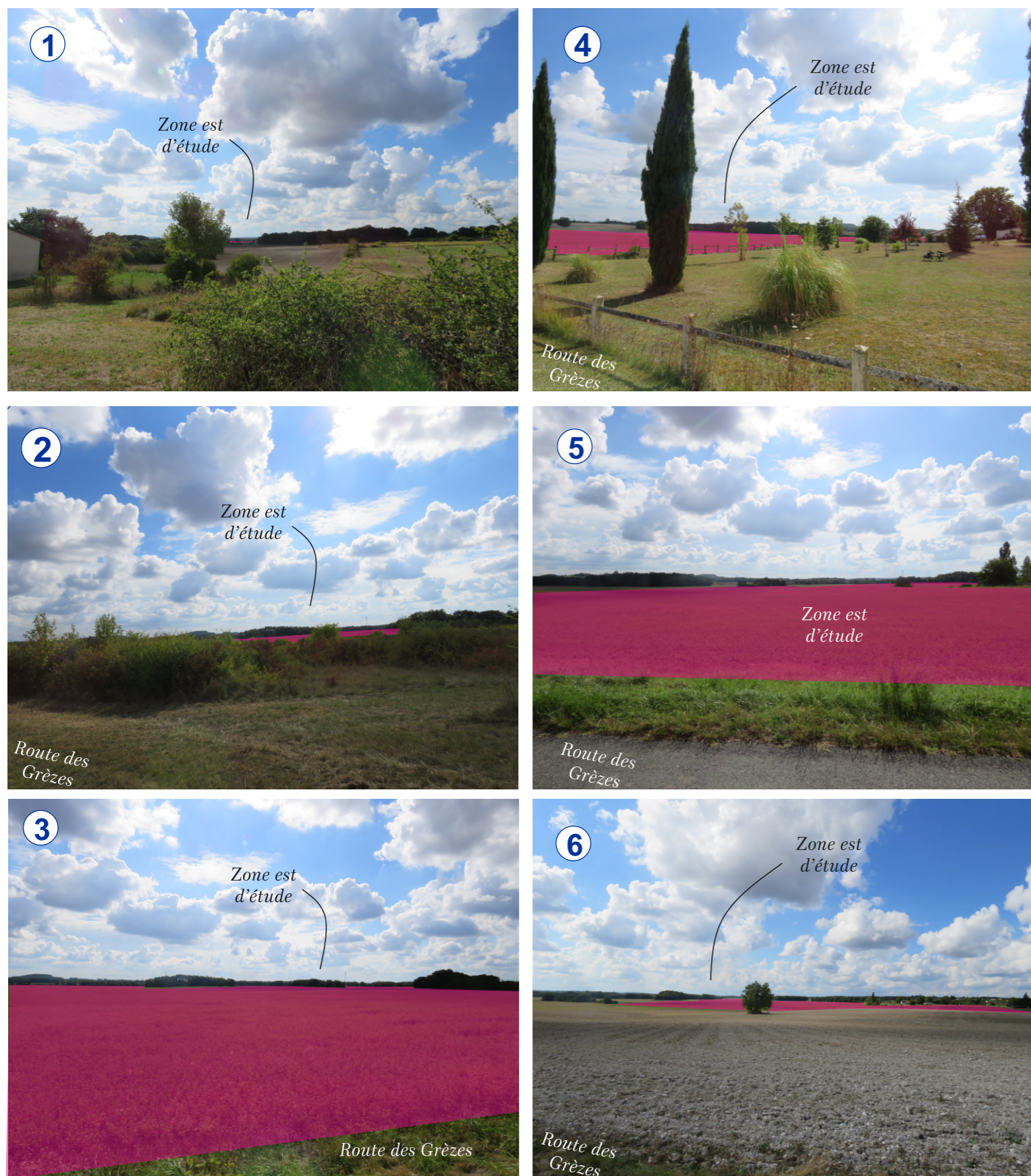


Vue depuis le chemin rural- sentier de randonnée « La boucle Falloise » au nord-est du lieu-dit « La Potence » en direction de l'est



Vue depuis le chemin rural- sentier de randonnée « La boucle Falloise » au nord du lieu-dit « Le Montet est » en direction du sud-ouest

## Perceptions visuelles au sein de l'aire d'étude rapprochée (3/3)



- ① Vues depuis la route des Grèzes au centre du lieu-dit « Les Grèzes » en direction du sud-ouest
- ② Vue depuis la route des Grèzes depuis le sud-est du lieu-dit « Les Grèzes » en direction du sud-ouest
- ③ Vue depuis la route des Grèzes au nord-est du lieu-dit « Courrouge » en direction du sud-ouest
- ④ Vue depuis la route des Grèzes au sud-est du lieu-dit « Les Grèzes » en direction du sud-est
- ⑤ Vue depuis la route des Grèzes » à l'ouest du lieu-dit « Le Terme Blanc » en direction de l'ouest

### *Perceptions visuelles depuis les sites, paysages et monuments historiques*

La localisation des sites paysagers remarquables et des monuments historiques est détaillée au chapitre « Sites, paysages et patrimoine ».

Pour rappel, aucun objet ou bâtiment inscrit ou classé à l'inventaire des Monuments Historiques n'est recensé au sein des aires d'étude paysagères rapprochée et intermédiaire.

Plusieurs monuments historiques, sites inscrits et sites patrimoniaux remarquables sont situés au sein de l'aire d'étude paysagère éloignée. Toutefois, la topographie interdit toute perception visuelle en direction de la zone d'étude.

Le clocher de l'église de Faux, élément du patrimoine, est visible depuis la zone d'étude. L'accès au clocher n'a pas été possible lors de la visite de terrain du 03/09/2021 (accès fermé). La prise de vue depuis le pied de l'église ne permet pas de distinguer la zone d'étude en raison des constructions voisines. Des enjeux visuels **TRÈS FAIBLES** ont été attribués en raison de la distance.



*Perceptions visuelles depuis le pied de l'église en direction de la zone d'étude*

De même, pour rappel, il n'existe aucun site inscrit ou classé, au titre de la protection du paysage, au sein des aires d'études rapprochée et intermédiaire.

Au sein de l'aire d'étude paysagère éloignée, on recense deux sites inscrits au titre de la protection du paysage et deux sites patrimoniaux remarquables depuis lesquels la topographie interdit toute perception visuelle en direction de la zone d'étude.

### Synthèse des zones d'enjeux visuels

Les enjeux visuels sont récapitulés au sein du tableau suivant :

|      |              |              |         |         |       |            |
|------|--------------|--------------|---------|---------|-------|------------|
| Nuls | Négligeables | Très faibles | Faibles | Modérés | Forts | Très forts |
|------|--------------|--------------|---------|---------|-------|------------|

| Localisation <sup>68</sup>           |                   | Enjeux visuels   |                               |   |                               |
|--------------------------------------|-------------------|--|-------------------------------|---|-------------------------------|
|                                      |                   | Zone ouest   |                               | Zone est  |                               |
| Aire d'étude paysagère éloignée      | Axes de transport | Nuls   |                               | Nuls  |                               |
|                                      | Habitations       | Nuls   |                               | Nuls  |                               |
| Aire d'étude paysagère intermédiaire | Axes de transport | RD 22  |                               | RD 22   |                               |
|                                      |                   | Sentier de liaison inter-boucle  |                               | Route des Grèzes  |                               |
|                                      |                   | Route de la Robertie   |                               | Sentier de randonnée « La Boucle Falloise » <sup>69</sup> |                               |
|                                      |                   | RD 19<br>RD 27   |                               | RD 19   |                               |
|                                      |                   | Nuls depuis les autres secteurs  |                               | Sentier de randonnée « La Boucle de Faux » <sup>70</sup>  |                               |
|                                      |                   |  |                               | RD 27   |                               |
|                                      | Habitations       | « Camp d'Issigeac »  |                               | « Camp d'Issigeac »                                       |                               |
|                                      |                   | (école + habitations + stade + atelier)  | « La Robertie » (habitations) | (habitations)   | « La Robertie » (habitations) |
|                                      |                   | Nord-ouest du centre-bourg de Faux (le long de la RD 19 et de la route de Lajasse) |                               | « Les Grèzes »  |                               |
|                                      |                   | Nuls depuis les autres secteurs  |                               | « Courrouge »   |                               |
|                                      |                   |  |                               | Sud-est du centre-bourg de Faux (le long de la RD 19)     |                               |
|                                      |                   |  |                               | « Le Buth » <sup>71</sup>                                 |                               |

<sup>68</sup> Les dénominations utilisées afin de désigner les habitations sont basées sur les données cadastrales des lieux-dits (Source : [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)). Les dénominations de l'IGN Scan 25 peuvent différer.

<sup>69</sup> Voir cartographie des sentiers de randonnée en page 94.

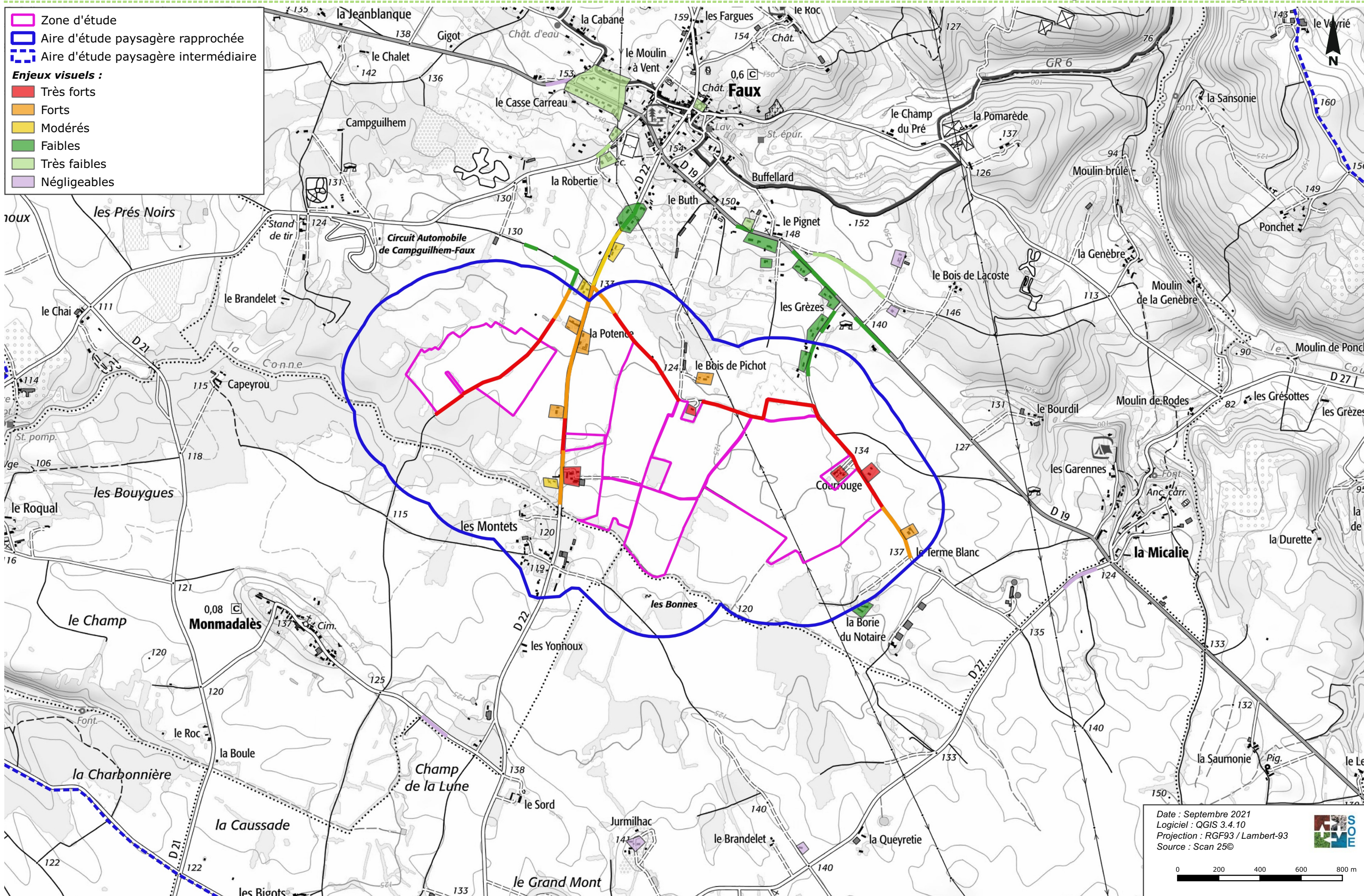
<sup>70</sup> Voir cartographie des sentiers de randonnée en page 94.

<sup>71</sup> Des habitations à l'est du lieu-dit « Le Buth » sont situées à proximité du lieu-dit « Le Bois de Lacoste » sur la carte IGN 25. L'appellation « Le Buth » sur la carte IGN 25 est éloignée de ces habitations.

| Localisation <sup>68</sup>                         |                                 | Enjeux visuels  |                                 |  |                                     |
|--|---------------------------------|---|---------------------------------|--|-------------------------------------|
|  |                                 | Zone ouest  |                                 | Zone est   |                                     |
| Aire d'étude paysagère rapprochée                  | Voiries                         | RD 22<br>Sentier de liaison inter-boucle                  |                                 | RD 22<br>Sentier de randonnée « La Boucle Falloise » <sup>72</sup> |                                     |
|  |                                 | Sentier de randonnée « La Boucle Falloise » <sup>73</sup> |                                 | Route des Grèzes   |                                     |
|  |                                 | Nuls depuis les autres secteurs                           |                                 |  |                                     |
|  | Habitations                     | « Le Montet ouest »                                       |                                 | « Courrouge »  |                                     |
|  |                                 | « Le Montet est »   |                                 |  | « Le Montet est »<br>« La Potence » |
|  |                                 | « La Potence »  |                                 | « Le Terme blanc »<br>« Le Montet ouest »                          |                                     |
|  |                                 |   |                                 | « Les Grèzes »   |                                     |
|  | Nuls depuis les autres secteurs |   |                                 |  |                                     |
| Monuments historiques                              | Nuls                            |   | Nuls                            |  |                                     |
| Sites inscrits et classés                          | Nuls                            |   | Nuls                            |  |                                     |
| Autres sites remarquables et éléments patrimoniaux | Eglise de Faux (clocher)        |   | Nuls                            |  |                                     |
|  | Nuls depuis les autres secteurs |   | Nuls depuis les autres secteurs |  |                                     |

→ En raison de la topographie de plateau légèrement vallonné et de l'alternance entre boisements et parcelles agricoles ouvertes, les enjeux visuels sont très variables.  
 → Les enjeux visuels lointains sont négligeables à faibles tandis que les enjeux très forts à modérés identifiés restent localisés à proximité de la zone d'étude projet (« Le Montet est », « Le Montet ouest », « La Potence », « Camp d'Issigeac », « Les Grèzes », « Courrouge », « Le Terme blanc »).

# Synthèse des enjeux visuels



## 2.5.6. Diagnostic et enjeux paysagers

Le diagnostic paysager et l'analyse des perceptions visuelles actuelles peuvent être synthétisés comme suit :

- Un secteur centré sur le plateau d'Issigeac qui offre cependant des points de vue au droit de légers surplombs ;
- Une couverture végétale de grandes cultures, ponctuée de boisements, haies ou arbres isolées et de la fine ripisylve de la Conne ;
- La faible prégnance de la Conne dont le cours est intermittent dans le secteur ;
- Un habitat traditionnel de qualité dans le centre-bourg de Faux, dont la périphérie est urbanisée par des maisons pavillonnaires.
- Un paysage rural peu anthropisé, comptant quelques éléments marquants (château d'eau, lignes THT et HT, parc photovoltaïque).

Les perceptions visuelles sont majoritairement concentrées aux abords de la zone d'étude ainsi que depuis les légers surplombs au nord et à l'est de l'aire paysagère intermédiaire. Les enjeux visuels sont diffus sur le territoire bien que localement modérés à très forts.

Les perceptions visuelles sont synthétisées au sein de la planche précédente.

- La zone d'étude est située au sein du plateau agricole d'Issigeac.
- Les enjeux paysagers locaux sont largement conditionnés par la végétation et la topographie plane du secteur disposant cependant de surplombs en direction le plateau. Ils sont globalement faibles à nuls et localement modérés à très forts.



## 2.6. Contexte économique et humain

### 2.6.1. Présentation générale

La commune de Faux se situe au sud du département de la Dordogne, au sein de la région naturelle du Périgord bergeracois.

La zone d'étude est située dans un contexte rural. Elle est localisée<sup>74</sup> à 13,8 km environ au sud-est de Bergerac et à 8,7 km au nord-ouest de Beaumont-du-Perigord.

La RD 19 traverse le territoire communal de Faux du nord-ouest au sud-est et intercepte la RD 22 au niveau du centre-bourg de la commune.

Quelques voies communales sillonnent le reste du territoire de Faux (RD 36, VC n°202, VC n°203, Route de la Robertie) ainsi que des chemins ruraux.

Le bassin de vie du secteur est Lalinde.

### 2.6.2. Population et habitat

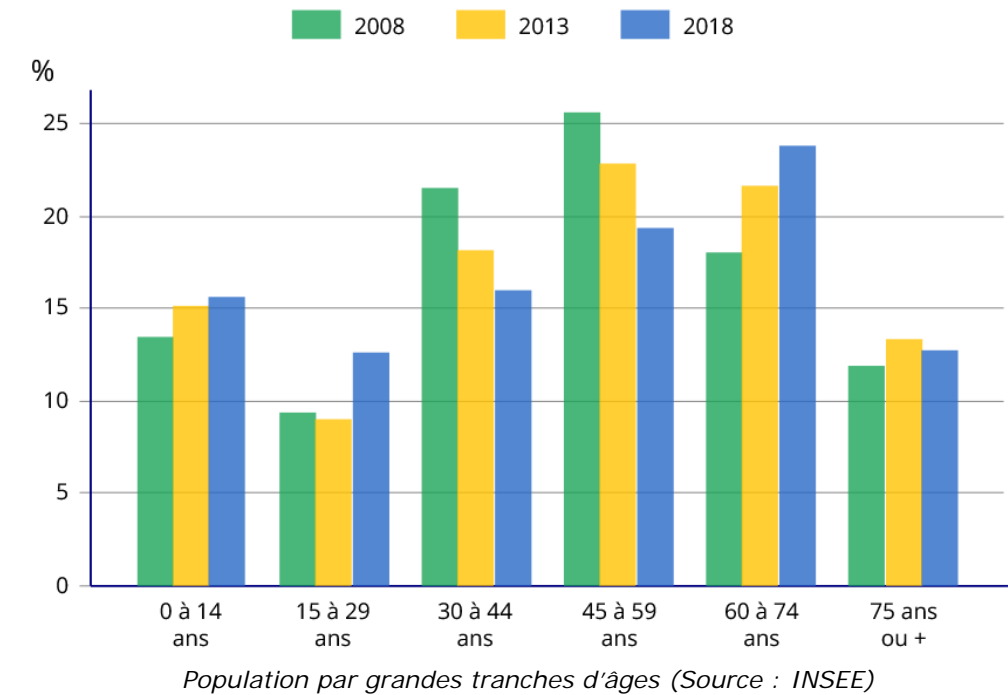
#### 2.6.2.1. Évolution de la population et du logement

L'évolution de la population de la commune de Faux est la suivante (Source : INSEE) :

| Année      | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2008 | 2013 | 2018 |
|------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Population | 514  | 612  | 617  | 586  | 536  | 576  | 604  | 639  |

La population de Faux a suivi une évolution en dents de scie au cours des 60 dernières années. Après une augmentation de 20 % entre 1968 et 1982, le nombre d'habitants a connu une baisse de 15 % (1982-1999) avant d'augmenter de 19 % environ après 1999 et d'atteindre 639 habitants en 2018. L'augmentation globale de 1968 à 2018 de la population falloise est de + 24 %.

Entre 2008 et 2018, on observe une diminution notable de la part des 30 à 44 ans et des 45 à 59 ans tandis qu'on observe une augmentation de la part de la tranche d'âge des 60 à 74 ans et des 15 à 29 ans, et dans une moindre mesure, des 0 à 14 ans et des 75 ans ou plus.



En termes de logement, les données sont les suivantes (Source : INSEE) :

|  | 2008 | 2013 | 2018 |
|--|------|------|------|
| Ensemble   | 340  | 363  | 383  |
| Résidences principales                           | 247  | 271  | 282  |
| Résidences secondaires et logements occasionnels | 79   | 73   | 69   |
| Logements vacants                                | 14   | 20   | 31   |
| Maisons  | 336  | 359  | 376  |
| Appartements                                     | 1    | 2    | 3    |

Le nombre de logements sur la commune de Faux a augmenté entre les années 2008 et 2018 d'environ 13 %.

Près de 35 % des logements sur la commune datent d'avant 1945.

Les résidences principales représentent près de 74 % du parc de logement de la commune en 2018, et sont, le plus souvent, constitués de 4 pièces et plus (86,7 %).

La proportion de résidences secondaires et logements occasionnels est notable, de l'ordre de 18 % du parc immobilier en 2018. En revanche, la part de logements vacants est moyenne (8 % en 2018) bien qu'elle ait doublé en 10 ans (+ 220 %).

<sup>74</sup> Distance par rapport aux mairies de Bergerac et Beaumont-du-Périgord.